

Séance publique du 17 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Hilaire-de-Clisson dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Denis THIBAUD, Maire

Nombre de conseillers :

En exercice : 18
Présents : 14
Absents : 4
Pouvoirs : 4
Votants : 18

Date d'envoi et
d'affichage de la
convocation : 10/03/2022

Présents : MM. Denis THIBAUD, Fabien MANDIN, Asuman GUNEY, Dominique VALTON, Catherine TAILLEE-PERRAUD, Olivier ALBERTEAU, Régis HAMY, Sylvaine ALBERT, Nathalie VOLPATO, Michaël HERVOUET, Sophie RIDEAU, Silvère REMIGEREAU, Guillaume POIRON, Laetitia BORTOT.

Absents : Romain RICHARD, Samuel PITEL, Judith LE STER SCHWARZBARD, Josiane BOSCHE.

Pouvoirs : Romain RICHARD à Nathalie VOLPATO, Samuel PITEL à Fabien MANDIN, Judith LE STER SCHWARZBARD à Denis THIBAUD, Josiane BOSCHE à Sylvaine ALBERT.

Secrétaire de séance : Sophie RIDEAU

VOTE DES BUDGETS COMMUNAUX 2022

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les projets de budget pour la commune, le lotissement le Clos de la Vergnaie, le lotissement aménagement des zones Centre bourg et Brelandière et le budget annexe Pôle commercial avec logements.

Le Conseil Municipal après s'être fait présenter l'état des restes à réaliser de 2021 et après avoir décidé l'affectation des résultats, vote à l'unanimité les budgets primitifs 2022 :

- au niveau des chapitres pour la section d'investissement,
- au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement (à l'exception des crédits des subventions obligatoirement spécialisés)

qui s'équilibre comme suit :

	COMMUNE	
LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 679 896,86 €	1 679 896,86 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	1 060 001,41 €	1 060 001,41 €

	LOTISSEMENT LE CLOS DE LA VERGNAIE	
LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	44 975,34 €	44 975,34 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	0 €	0 €

	LOTISSEMENT AMENAGEMENT ZONES CENTRE BOURG ET BRELANDIERE	
LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	706 099,47 €	706 099,47 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	739 651,94 €	739 651,94 €

	POLE COMMERCIAL AVEC LOGEMENTS	
LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 010,25 €	5 010,25 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	1 112 511,17 €	1 112 511,17 €

“ Pour extrait certifié conforme au registre “
Accusé de réception en préfecture
044-214401655-20220317-DE-2022-10-BF
Date de télétransmission : 24/03/2022
Date de réception préfecture : 24/03/2022

Le Maire,
Denis THIBAUD

